

Classement préliminaire pour les compétitions nationales

Les tireurs seront classés pour toutes les compétitions nationales dans l'ordre suivant :

Épreuves seniors

1. Tous les tireurs du classement senior du PHP ayant des points du PHP senior (pour la première compétition de la saison, on utilisera le classement senior du PHP de la fin de l'année de la saison précédente).
2. Les 8 premiers du classement junior actuel du PHP, seulement pour les tireurs ayant des points du PHP junior (s'ils ne sont pas inclus dans le classement senior du PHP).
3. Les 4 premiers au classement actuel du PHP cadet, uniquement pour les tireurs ayant des points au PHP cadet (s'ils ne sont pas inclus dans le classement senior du PHP).
4. Dernier classement national senior de la FCE.

Épreuves juniors

1. Tous les tireurs et tireuses du classement actuel du PHP junior ayant des points du PHP junior.
2. Les quatre (4) premiers du classement actuel du PHP cadet, seulement pour les tireurs ayant des points du PHP cadet (s'ils ne sont pas inclus dans le classement du PHP junior).
3. Dernier classement national junior de la FCE.

Épreuves cadettes

1. Tous les tireurs du classement actuel du PHP cadet seulement pour les tireurs ayant des points du PHP cadet.
2. Dernier classement national cadet de la FCE.

Remarque : Les tireurs internationaux seront classés au cas par cas, avec l'aide du DHP et de l'entraîneur national concerné.